

Journal Écho d'Argentenay

Mai 2024





Demande de Permis de Construction

Le printemps est arrivé et le temps des rénovations aussi! La municipalité de St-Eugène tient à rappeler que vous devez obtenir un permis AVANT la réalisation de vos travaux afin de ne pas retarder vos projets, Veuillez prévoir un délai entre votre demande de permis, l'étude et l'émission de celui-ci.

Remplissez le formulaire de demande de permis disponible au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Remettez-le dûment rempli.

Après l'étude du dossier, nous émettrons votre permis ou certificat d'autorisation et vous pourrez réaliser vos travaux en toute quiétude.

Prendre note que l'inspecteur fera une inspection dans les rues de la municipalité afin de vérifier les cours des propriétés. Cette visite sera faite dans la semaine du 06 mai. Ceux qui enfreignent un des articles du règlement #SQ-17-03, se verront recevoir une lettre afin de respecter ce dit règlement.

9 SEMAINES **CAMP DE JOUR ÉTÉ**

25 juin au 23 août 2024

La période d'inscription est maintenant ouverte.

Merci de contacter la municipalité (418) 276.1787

50\$/semaine ou 10\$/journée par jeune

Possibilité d'un service de garde

avant 9h00 et après 16h00

5\$/jour par jeune

***PLUSIEURS SORTIES SERONT AU**
CALENDRIER DURANT L'ÉTÉ

**Elles seront déterminées selon le
nombre de jeunes inscrits.**

****Frais supplémentaires pour les sorties***



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINE
MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY

PROCÈS-VERBAL

Séance régulière du conseil municipal

Tenue le 15 mars 2024

Séance régulière de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay tenue le 15 mars 2024 à 19:00 à la salle communautaire de St-Eugène-d'Argentenay à laquelle étaient présents le maire M. Gilles Dufour et les conseillers suivants :

M. Alexandre Dufour
Mme Camille Sasseville
Mme Véronique Belley
M. Dany Labrecque
M. Alain Sasseville

Absent : M. Dario Perron

Assiste également à cette séance régulière madame Karine Ouellet, directrice générale / greffière-trésorière.

RÉSOLUTION 2024-03-033

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert pour qu'il y ait possibilité d'y inscrire d'autres éléments jusqu'à l'épuisement dudit ordre du jour.

RÉSOLUTION 2024-03-034

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2023

ATTENDU QU'un avis public a été déposé comme le stipule l'article 176.1 du Code municipal du Québec;

ATTENDU QUE les états financiers pour l'année 2023 ont été présentés au conseil par Mme Katleen Hunter de la firme comptable Mallette de Dolbeau-Mistassini;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le rapport financier pour l'année 2023 de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay soit adopté tel que rédigé par la firme Mallette.

RÉSOLUTION 2024-03-035

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 05 FÉVRIER 2024

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 05 février 2024, celui-ci ayant été transmis depuis quelques jours.

RÉSOLUTION 2024-03-036

COMPTES PAYÉS DE FÉVRIER 2024

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés du mois de février 2024, telle que déposée aux membres du conseil, totalise un montant de 120 902.60\$;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal adopte la liste des comptes payés du mois de février 2024, telle que déposée aux membres du conseil, laquelle liste totalise un montant de 120 902.60\$.

COMPTES PAYÉS DE FÉVRIER 2024

Fournisseurs	Montant
Total des fournisseurs	107 006.14\$

SALAIRES PAYÉS DE FÉVRIER 2024

Salaires	Montant
Total des salaires	13 896.46\$

RÉSOLUTION 2024-03-037

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

ATTENDU QUE le ministre des Transports a versé une compensation de 123 397\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2023;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE cette aide financière doit entièrement être affectée à des dépenses d'entretien autres que d'hiver ou à des dépenses d'investissement admissibles;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locale 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

RÉSOLUTION 2024-03-038

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE M. Alexandre Dufour soit nommé maire suppléant du 16 mars au 07 mai 2024.

RÉSOLUTION 2024-03-039

ADJUDICATION DU CONTRAT D'ENTRETIEN POUR LES CHEMINS MUNICIPAUX – ANNÉE 2024

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont demandé des soumissions sur invitation pour faire l'entretien des chemins municipaux pour la période; printemps, été et automne pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT QUE le résultat après ouverture des soumissions, le 15 mars 2024, à savoir;

Dufour & Frères inc.	35 891.40\$ (plus taxes)
Entreprise Gaston Morin	N'a pas soumissionné
Exploitation J. Simard	N'a pas soumissionné

c.c. au dossier

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçues est conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay adjuge le contrat d'entretien des chemins municipaux pour l'année 2024, à l'entrepreneur Dufour & Frères, à son prix;

QUE le conseil municipal mandate le maire et la directrice générale / greffière-trésorière à signer le contrat au nom de la municipalité

RÉSOLUTION 2024-03-040

ADJUDICATION DU CONTRAT – CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UNE PISTE DE TYPE PUMPTRACK

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont demandé des soumissions sur invitation pour faire la conception et la construction d'une piste de style pumptrack;

CONSIDÉRANT QUE le résultat après ouverture des soumissions, le 15 mars 2024, à savoir;

Vélosolution	121 500.00\$ (plus taxes)
Delormes	N'a pas soumissionné
c.c. au dossier	

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçues est conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay adjuge le contrat de la conception et de la construction d'une piste de style pumptrack à l'entrepreneur Vélosolution;

QUE le conseil municipal mandate le maire et la directrice générale / greffière-trésorière à signer le contrat au nom de la municipalité.

RÉSOLUTION 2024-03-041

DEMANDE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH) – FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET 4 / SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

ATTENDU QUE le 24 janvier dernier, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) transmettait une correspondance indiquant qu'il n'était maintenant plus possible de déposer des projets de coopération intermunicipale dans le cadre du volet 4 du Fonds régions et ruralité (FRR).

ATTENDU QUE cette décision a été prise en raison du fait que le MAMH ne dispose plus des fonds nécessaires pour le financement de nouvelles initiatives dans le cadre du volet 4 du FRR;

ATTENDU QUE, dans le contexte où les projets de coopération intermunicipale apportaient une solution concrète aux problématiques de main-d'œuvre municipale sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine et que toutes les municipalités travaillaient en ce sens;

ATTENDU QUE les municipalités locales et la MRC de Maria-Chapdelaine comptaient fortement sur le financement des projets de coopération intermunicipale pour continuer à offrir des services de qualité et optimal à leurs citoyens et citoyennes;

ATTENDU QUE la fermeture de l'axe Coopération intermunicipale du FRR jusqu'au 31 mars 2025 vient grandement freiner l'élan et la motivation des municipalités à mettre en place de tels projets, alors que la situation est critique pour plusieurs municipalités;

ATTENDU QUE l'axe Coopération municipale du FRR vise particulièrement à encourager les municipalités locales, particulièrement les plus petites ou celles dont l'indice de vitalisation économique (IVE) est plus faible, à développer des initiatives de coopération intermunicipale pour offrir des services de qualité à leurs citoyens à moindre coût;

ATTENDU QUE l'IVE de plusieurs municipalités locales du territoire de la MRC est peu élevé, ce qui a fait en sorte qu'elles ont bénéficié de sommes non-négligeables afin de mettre en oeuvre des initiatives de coopération intermunicipale tel que l'embauche de ressources compétentes en diverses matières.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay requiert de Madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et responsable de la région du Saguenay-Lac-St-Jean, d'effectuer les démarches nécessaires auprès du Conseil du Trésor afin d'obtenir les crédits nécessaires pour que les projets de coopération intermunicipale puissent continuer d'obtenir du financement dans le cadre du volet 4 du Fonds régions et ruralité et ce, jusqu'au 31 mars 2025; et,

QU'à compter du 1er avril 2025, des sommes suffisantes soient également confirmées pour des projets de coopération intermunicipale dans le cadre du nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et le monde municipal suite à la Déclaration de réciprocité.

QUE copie de la présente résolution soit également adressée à la députée de la circonscription de Roberval, Mme Nancy Guillemette.

RÉSOLUTION 2024-03-042

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2 –FERME DAYBOU

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une 2e demande concernant la construction d'une étable projetée n° 2, la construction d'une structure d'entreposage de type lagune avec membrane imperméable et à ciel ouvert projetée n° 2, au passage d'une gestion liquide à une gestion solide et liquide des déjections animales et une augmentation des unités animales et du seuil de phosphore;

CONSIDÉRANT QUE la demande #1 n'aura pas lieu et que la demande #2 soumise ne respecte pas les dispositions de notre règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE le 3 juin 2011 le conseil municipal a adopté un règlement relatif aux dérogations mineures (règlement n°139-2011);

CONSIDÉRANT QUE la résolution n° 2024-003 du Comité consultatif d'urbanisme, en date du 15 février 2024, recommandant d'accepter la dérogation mineure pour permettre au propriétaire de construction d'une structure d'entreposage de type lagune avec membrane imperméable et à ciel ouvert projetée;

CONSIDÉRANT QUE la résolution n° 2024-003 du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est **favorable** avec cette recommandation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil de la municipalité acceptent la demande de dérogation mineure en rapport avec les ouvrages projetés qui seront installés à une distance inférieure à la réglementation de zonage.

RÉSOLUTION 2024-03-043

RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE – DANS LE CADRE DU VOLET 2-RENOUVELLEMENT DE CONDUITES D'EAU DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALE D'EAU 2023

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay a déposé une demande d'aide financière concernant le renouvellement de conduites d'eau dans le programme d'infrastructures municipales d'eau 2023;

CONSIDÉRANT QUE une aide financière accordée de l'ordre de 276 058\$;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE la directrice générale/greffière-trésorière, Mme Karine Ouellet soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay la convention d'aide financière dans le cadre du Volet 2- Renouvellement de conduites d'eau du programme PRIMEAU 2023.

RÉSOLUTION 2024-03-044

ÉQUILIBRATION DES RÔLES TRIENNAUX D'ÉVALUATION POUR LES ANNÉES 2025-2026 et 2027

ATTENDU QUE la municipalité veut rétablir l'équité entre les contribuables et éviter des variations de valeurs importantes dans les secteurs urbains, dans les secteurs de villégiatures, dans les secteurs ruraux ainsi que dans les secteurs ruraux en milieu agricole.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE les membres du conseil municipal mandatent la MRC Maria-Chapdelaine à autoriser Cévimec à équilibrer les rôles triennaux d'évaluation pour les années 2025-2026 et 2027, suite à leur proposition.

RÉSOLUTION 2024-03-045

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – ANDRÉANNE

Sujet reporté à une séance ultérieure.

RÉSOLUTION 2024-03-046

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE la présente séance soit levée à 19h50.



Gilles Dufour
Maire



Karine Ouellet
Directrice générale / greffière-trésorière



Les familles au cœur de notre univers

Semaine québécoise des familles | 13 au 19 mai 2024

Dans le firmament de nos vies, il existe une constellation qui brille d'une lumière unique et essentielle : notre famille. La famille, pouvant prendre une myriade de formes (nucléaire, recomposée, adoptive, élargie, etc.), est le cœur de notre univers, un noyau autour duquel gravitent toutes nos expériences, tout au long de notre vie.

Si chacun d'entre nous trouvons dans notre famille une source de réconfort et de soutien pour traverser les moments heureux comme les plus difficiles, son importance dépasse largement les frontières de notre foyer. À l'échelle de la société, elle est le fil qui relie entre elles toutes les mailles de notre filet social. Premier lieu d'entraide, elle contribue à la stabilité économique et sociale. Premier lieu d'éducation, elle prépare nos tout-petits à contribuer activement à bâtir une société bienveillante. Premier lieu de solidarité, elle participe à réduire la pauvreté et l'exclusion, en particulier des personnes vulnérables.

Des familles en santé, c'est le fondement même du capital humain qui constitue la plus grande richesse de notre nation.

AVIS DE CONVOCATION **St-Eugène le 08 mai 2024**

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle
du comité bénévole St-Eugène d'Argentenay

MERCREDI LE 15 MAI 2024
À 13H30

À la salle communautaire de St-Eugène
Rapports financiers 2023-2024
Élections et tirage de prix de présence

Bienvenue à tous!

Micheline Dufour, présidente





Diocèse de Chicoutimi
Service des communications



CENTRE
MARIE-DE-L'INCARNATION

**Pèlerinage à Québec
Lundi 10 juin 2024**

Dans le cadre des fêtes du 350^e anniversaire de fondation du diocèse de Québec, le diocèse de Chicoutimi organise un pèlerinage vous offrant de passer la Porte Sainte à la Basilique cathédrale.

Programme

- 8h** Départ en autobus sur le stationnement de la cathédrale de Chicoutimi
10h30 Arrivée au débarcadère du Château Frontenac
10h45 Visite de la chapelle du Centre Marie de l'Incarnation
12h Dîner
14h Basilique-cathédrale
- Accueil des pèlerins-marcheurs en provenance du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui auront marché de l'Ermitage du Lac-Bouchette à l'église de Rivière-Éternité (du 26 mai au 3 juin) et du Monastère des Frères de la Croix à la Malbaie jusqu'à la basilique Notre-Dame de Québec (du 4 au 10 juin).
 - Passage de la Porte Sainte
 - Confessions pour ceux et celles qui le désirent
 - Visite du Centre François-de-Laval et prières au tombeau
- 16h** Messe présidée par Mgr René Guay à la chapelle Marie de l'Incarnation (Ursulines)
17h30 Souper et retour à Chicoutimi

Coût relié au transport en autobus : 50,00\$
Les places sont limitées à 56 personnes.

Le dîner et le souper sont au frais des participants.es.

L'inscription doit se faire au plus tard le 30 mai 2023 auprès de Mme Josée Lamarre à l'adresse suivante : 602, rue Racine Est, Chicoutimi, Qc. G7H 1V1
Le paiement du transport doit se faire par chèque au nom de C.E.C.R.

Responsable du pèlerinage : l'abbé Mario Desgagné, vicaire général et responsable de la pastorale d'ensemble.



DEA-Défibrillateur externe automatisé ⚡❤️

Saviez-vous qu'à St-Eugène-d'Argentenay un DEA est accessible? Dans le local du Comptoir Postal, disponible 24 heures par jour en tout temps! Sachez que si quelqu'un de votre entourage présente des signes d'arrêt cardiaque, vous pouvez emprunter cet équipement pour lui venir en aide. N'oubliez pas de contacter les services d'urgence en communiquant avec le 911. À la suite de l'utilisation de l'appareil, veuillez en informer la municipalité en contactant le 418 276-1787.



Requalification de l'église

Le comité en place pour réflexion sur l'avenir de l'église aura une rencontre d'ici les prochaines semaines.

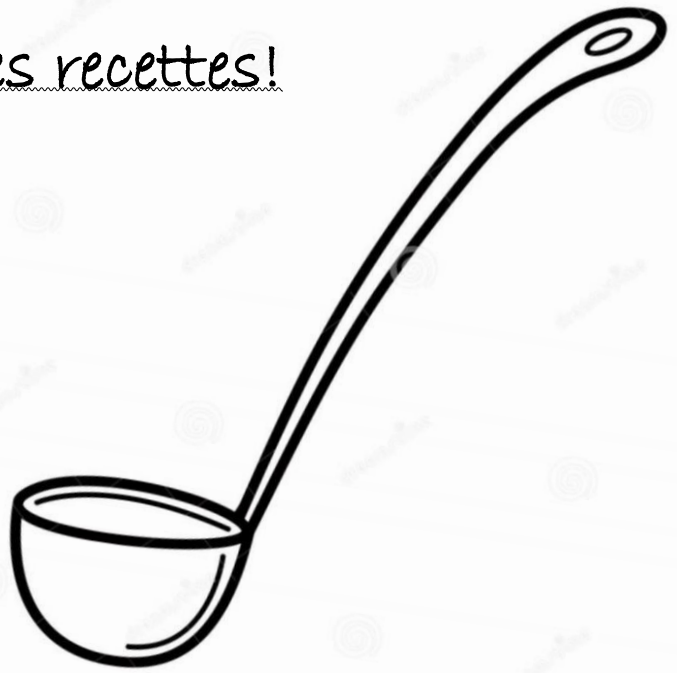
Il aimerait savoir si vous auriez des idées à leur suggérer.

Jeunes et moins jeunes, n'hésitez pas à nous donner toutes vos idées.

Idées : _____

Merci d'apporter votre coupon au bureau de la Municipalité.

Quelle chance ont les invités de Madame Camille
Sasseville d'avoir le plaisir de se délecter de toutes
ses bonnes recettes!



Velouté de carottes et poires

6 portions

1 boîte (398 mL/14 oz) de poires dans leur jus, sans sucre ajouté

2 c. à thé (10 mL) de beurre Purdélice

3/4 tasse (200 mL) d'oignon haché

2 tasses (500 mL) de carottes, en rondelles

1 tasse (250 mL) de bouillon de poulet

1/2 c. à thé (2 mL) de sel

1/4 c. à thé (1 mL) de poivre noir moulu

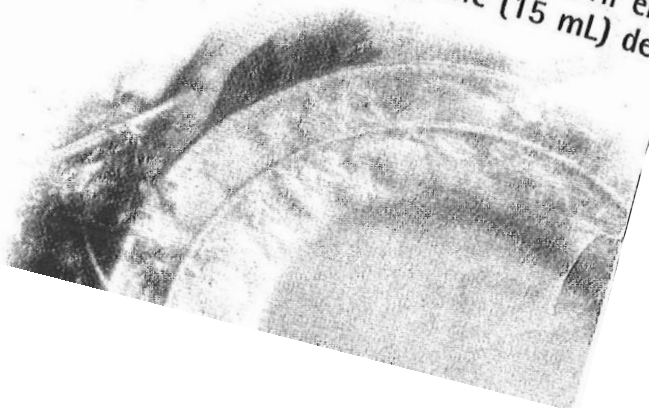
2 1/2 tasses (625 mL) de lait Québon

3/4 c. à thé (3 mL) d'estragon séché

6 c. à table (100 mL) de crème champêtre 15 %
Natrel Ultra'crème

Au mélangeur, réduire les poires et leur jus en purée lisse et réserver. Dans une casserole à fond épais, faire fondre le beurre à feu moyen-doux. Ajouter les oignons et faire cuire, en remuant de temps en temps, pendant 5 min. ou jusqu'à ce que les oignons soient transparents. Ajouter la purée de poires, les carottes, le bouillon, le sel et le poivre. Couvrir et laisser mijoter à feu doux 35 à 40 min. ou jusqu'à ce que les carottes soient tendres. Réduire en purée au mélangeur. Remettre dans la casserole et incorporer le lait et l'estragon. Réchauffer sans faire bouillir. Servir en garnissant chaque bol de 1 c. à table (15 mL) de crème champêtre.

Natrel



Avis de convocation

Par la présente, vous êtes invité(e)s à participer à l'assemblée générale annuelle de l'association de développement (A.D.S.) qui aura lieu jeudi, 30 mai à la salle communautaire 469 rue Du Pont, sous formule de 18 à 21 heures.

À cette occasion il y aura remise des certificats et cartes cadeaux aux nouveaux né(e)s de l'année 2023, présentation du bilan de l'année 2023, élections, tirages de prix de présences. Suivi d'un léger goûter.

Nous aurons comme invité Monsieur Michel Bouchard directeur général de AGIR (Agence de Gestion Intégrée des Ressources) qui nous présentera la vocation de cet organisme. Bienvenue à tous!

Yvan Gauthier, président



Vente de garage simultanée 2024

Par les années passées, vous avez démontré votre intérêt en participant à cette activité annuelle. Une fois de plus nous vous offrons l'occasion de vous décombrer de ce que vous qui ne vous est plus utile. Alors soyons nombreux d'accueillir les visiteurs de partout tout en faisant connaître et découvrir les beaux attraits de notre municipalité.

Reconnaissance

Nous tenons à vous exprimer toute notre reconnaissance pour vos marques de soutien, vos marques d'affection, d'amour et de toute autre attention que vous nous avez manifestés lors de la difficile étape que nous venons de traverser ces derniers temps. Nous avons ressenti votre présence depuis les premiers jours de cette épreuve. Ceci nous a permis de rester forts et d'aller jusqu'au bout de ce chemin obligé. Bien sûr, nous avons encore beaucoup de pas à faire, nous aurons toujours besoin de votre soutien. La vie continue sans Guylaine, mais nous savons qu'elle est dans nos cœurs à jamais!

Merci spécialement à Lynda et Jean-Pierre pour le bon souper spaghetti offert et merci à vous tous qui y avez participé. Ce fut chaleureux et ceci nous a touchés profondément.

MERCI du fond du cœur! Nous vous aimons.

Romuald, Jeanine, Carl, Chantale et Karine



MESSES ET LAMPES MAI 2024

05 MAI : ADACE

**12 MAI : Mme. Jeanne-D'Arc Tremblay par H  lene Boudreault et
Normand**

**M. Antoine Boudreault par H  lene Boudreault et
Normand**

**Mme. Carole Boudreault par H  lene Boudreault et
Normand**

**Mme Francine Tremblay par H  lene Boudreault et
Normand**

19 MAI : ADACE

**26 MAI : M. Louis Bouchard SERVICE 1^{er} ANNIVERSAIRE
DE D  C  S**

Mme Julie Deschesnes par Christiane Perron

M. Marcel Tremblay par Madeleine et Almas Gauthier

M. Jacky Harvey par Ga  tan Harvey

LAMPES MAI 2024

5 Mai : Suzanne Belley

12 Mai : Maurice Carom

19 Mai : Huguette Savard

26 Mai : Marie-Claire Gauthier



*Nous offrons nos plus sinc  res Condol  ances    la
famille de Georges Imbeault d  c  d   le 9 avril 2024.*

*Il   tait le fr  re de Mme Fran  oise Imbeault et
de M. Jean Imbeault de notre paroisse.*

Après-midi Folklorique

Dimanche le 19 mai 2024

À la Salle communautaire de St-Eugène

De 13h00 à 17h00

Entrée : 9\$

Musique avec André Nadeau

Apportez vos consommations

Bienvenue à tous!

**Pour information : M. Almas Gauthier
ou Mme Madeleine Perron 418.276.2495**

RADDAR

**Vous n'êtes pas satisfaits que la
municipalité ne reçoive pas de
circulaires pour ces citoyens? Nous
vous suggérons de faire une plainte en
appelant au numéro suivant :
888.999.2272**



Journoi dekhockey

Samedi, le 11 mai 2024

Venez encourager les équipes!

Atelier de peinture

Donné par
M. Deny Cloutier



Date prévue, le mercredi 08 mai
À 9h00

À la salle communautaire de
St-Eugène d'Argentenay
Pour inscriptions et informations :
Mme Yolande Labrecque
418.276.5767

LA ROUTE
DES LÉGENDES

Spectacle d'été

Le cabaret "Chasse et pêche"

Objets recherchés

Nous sommes à la recherche d'objets pour
notre pièce de théâtre cet été.

Le thème est: Chasse et pêche

Si vous avez des objets à nous prêter pour nous
aider à décorer la scène, ce serait très apprécié.

Ainsi, nous n'aurons pas besoin de les acheter.

Merci de venir les porter au bureau municipal.



Excavation & Bordures
G. Rousseau

➤ TÉLÉPHONE 418 276-6422
CELLULAIRE 418 879-0161

243, RUE PRINCIPALE
Saint-Eugène-d'Argentenay (Québec) G0B 1B0

- Excavation
- Terrassement
- Drain agricole
- Tarière 10 à 16 po
- Aménagement d'entrée résidentielle
- Installation de bordures préfabriquées
- Enfouissement de li. sans tranchée
- Installation de poteaux de clôture & barrières



Dufour & Frères Inc.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Martin Dufour

Location de machinerie lourde

R.B.Q. : 1364-0206-42

132, route Principale, Saint-Eugène-d'Argentenay (Québec) G0W 1B0
Succursale : 103, rue Domtar, Dolbeau-Mistassini

Tél. bur. : 418 276-1478
Télec. : 418 276-0007
Cell. : 418 218-1478

dufourfreres@hotmail.com

Participez

Jeu
Concours

Mots Cachés

Dans le journal de Avril 2024, le tirage au sort a été fait
par M. Jacques De Launière.

Félicitations à M. Normand Labeaume pour sa participation !

Pour le Mot caché du mois de Mai,

merci de nous apporter votre réponse avant le **29 mai 2024.**

Le gagnant se méritera un certificat-cadeau de 20.00\$ au Dépanneur JD ou au
Restaurant 4 Saisons.

Bonne Chance !

NOM : -----

TÉLÉPHONE : -----

RÉPONSE : -----

MOT DE 8 LETTRES

JEU 9

Palourde

A	C	F	M	placardés	tour
abasia	cagoterie	frictionner	manoir	prou	tune
ahurie	complice	fumeur	marc	R	V
aies	conviction	G	monté	renne	valétudinaire
aiguilles	D	glaiser	N	rias	visser
apode	dénouement	goûteux	naos	rocou	
apologie	E	grenat	O	S	
âpre	échaudoir	H	œuvé	soleil	
aselle	écœurement	humecté	P	T	
assemblé	empressement	I	panka	tankiste	
assignés	équiper	intact	parti	taro	
B	exempté	J	perversi	tirant	
baion		jardon	pive		
bruit					

A	S	S	E	M	B	L	E	E	A	C	E	E	T	R	R	C	I
E	T	P	M	E	X	E	T	K	R	I	O	C	I	E	I	T	L
R	U	E	M	U	F	C	N	R	G	I	A	M	P	R	R	A	S
D	X	U	E	O	E	A	S	O	E	T	O	I	P	E	U	O	S
E	U	V	O	M	P	E	L	E	N	S	U	N	V	L	L	H	V
N	E	I	U	R	P	O	T	I	N	Q	I	R	A	E	I	E	A
O	T	H	S	I	P	R	S	N	E	G	E	A	I	M	T	C	L
U	U	S	V	A	P	R	E	E	O	P	I	L	L	A	I	O	E
E	O	E	P	A	R	T	I	S	L	M	N	S	R	G	R	E	T
M	G	D	E	V	U	E	O	V	S	L	R	O	S	S	A	U	U
E	I	R	E	T	O	G	A	C	I	E	I	O	I	A	N	R	D
N	T	A	N	K	I	S	T	E	N	S	M	U	C	A	T	E	I
T	G	C	E	N	U	T	S	O	A	N	S	E	G	O	B	M	N
A	R	A	M	N	I	E	D	R	U	O	T	E	N	I	U	E	A
P	E	L	A	U	N	R	E	I	S	A	B	A	R	T	A	N	I
O	N	P	R	I	A	E	E	C	H	A	U	D	O	I	R	T	R
D	A	B	C	J	E	F	R	I	C	T	I	O	N	N	E	R	E
E	T	E	L	L	E	S	A	C	O	N	V	I	C	T	I	O	N

Comités

CLUB ÂGE D'OR HARMONIE

Présidente	Mme Madeleine Perron
Vice-Présidente	Mme Françoise Imbeault
Secrétaire	Mme Claire Perron
Trésorière	Mme Rachel Fortin
Administratrices	Mme Angèle Labrecque Mme Ghislaine Perron Mme Lucette Simard

COMITÉ BÉNÉVOLES

Présidente	Mme Micheline Dufour
Vice-Président	M. Georges -Henri Lavoie
Secrétaire-trésorière	Mme Lucie Guimond
Administratrices	Mme Lisette Gagnon Mme Annick Sauvageau Mme Yvonne Tremblay
Coord. Transport	Mme Lucie Guimond
Transporteurs	Mme Hélène Boudreault Mme Jeanine Caouette M. Laurent Côté M. Normand Labeaume M. Alain Sasseville Mme Lisette Sauvageau

COMITÉ ST-VINCENT-DE-PAUL

Présidente	Mme Françoise Imbeault
Vice-présidente	Mme Emilienne Bouchard
Trésorière	Mme Jeanne Bouchard
Secrétaire	Mme Léona Lavoie
Directrices	Mme Lise Doucet Mme Françoise Gauthier Mme Yvonne Tremblay

COMITÉ BIBLIOTHÈQUE

Responsable	Mme Angèle Labrecque
Bénévoles	Mme Jeanne Bouchard Mme Micheline Dufour Mme Rachel Fortin Mme Lisette Gagnon Mme Brigitte Perron Mme Marielle Rousseau Mme Annick Sauvageau Mme Léane Shore

ADS

Président	M. Yvan Gauthier
Vice-Président	M. Gaston Rousseau
Secrétaire	Mme Jeanine Caouette
Directeur(trice)s	Mme Micheline Belley Mme Mélissa Larouche M. Romuald Potvin M. Raymond Sauvageau
Représentant de la mun.	M. Gilles Dufour

ORDRE SÉCULIER FRANCISCAIN

Présidente	Mme Lise Bouchard
Vice-Présidente	Mme Rita St-Pierre
Secrétaire-trésorière	Mme Yolande Labrecque

Comité de Gestion

Communauté Chrétienne St-Eugène d'Argentenay

Responsables	Mme Claire Perron
Secrétaire	Mme Rachel Fortin
Secrétaire	Mme Carole Perron
Membres	Mme Ghislaine Perron M. Raymond Sauvageau M. Denis Verge

COMITÉ DES LOISIRS

Présidente	Mme Sophie Bouchard
Vice-président	M. Jean-Guy Gagnon
Secrétaire	Mme Carolyn Landry
Trésorière	Mme Mélissa Larouche
Directeur(trice)s	M. Christopher Bilodeau Mme Micheline Belley Mme Mélissa Boutin M. Christopher Lavoie Mme Sandrine Perron

COMPTOIR VESTIMENTAIRE

Présidente	Mme Françoise Imbeault
Directrices	Mme Micheline Belley Mme Léona Lavoie Mme Lise Doucet Mme Sylvie Thomas Mme Cécile Vallée

Préposé(e) à l'embellissement

Vous aimez travailler avec les fleurs et vous aimez travailler à l'extérieur, ce travail est pour vous!

Horaire flexible

Début juin à début-octobre 2024

Environ 200 heures

Salaire à discuter

Merci de venir donner votre nom au bureau de la municipalité ou d'appeler (418) 276.1787 avant le 31 mai 2024



**LA ROUTE
DES LÉGENDES**

Bénévoles recherchés

**Nous aurons 10 spectacles d'été
les mercredis et les jeudis à 19h30
du 10 juillet au 08 août 2024**

**Nous aurions besoin de personnes
pour travailler à la billetterie
et à l'accueil.**

**Même si ce n'est que pour 2-3
soirs, il nous fera plaisir de vous
compter parmi notre équipe de
bénévoles**

**Si ça vous intéresse, merci de
donner votre nom à la
municipalité au téléphonant
au 418.276.1787.**



Fête de la St-Jean **Dimanche, le 23 juin 2024**

**Nous sommes à la **recherche de
personnes** qui aimeraient être
bénévoles seulement pour la journée
de la St-Jean.**

**Nous avons besoin d'aide pour: la mise
en place des tables et des chaises,
l'accueil, la billetterie, la cuisson et le
service des hot-dogs, aide à la fin pour
ramasser les poubelles...**

**Vous aimeriez vous impliquer dans
votre milieu, lors de cet événement,
merci de donner votre nom à la
municipalité en téléphonant
au 418.276.1787.**





Mai 2024

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1	2	3	4	5
6 À 19H00 CONSEIL MUNICIPAL	7 Bibliothèque 18h30 à 19h30 Comptoir Vestimentaire 12h30 à 15h00	8 Cours de Peinture à 9h00 	9	10	11 Tournoi de dekhockey 	12 
13	14 Bibliothèque 18h30 à 19h30 Comptoir Vestimentaire 12h30 à 15h00	15	16	17	18	19 Danse Folklore 13h00 
20 Journée nationale des Patriotes Bureau fermé	21 Bibliothèque 18h30 à 19h30 Comptoir Vestimentaire 12h30 à 15h00	22	23	24	25	26
27	28 Bibliothèque 18h30 à 19h30 Comptoir Vestimentaire 12h30 à 15h00	29	30	31		